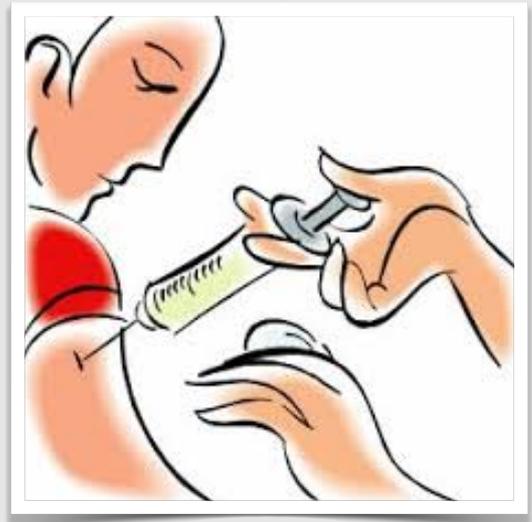


Vaccination Anti-grippale

Au Cabinet médical de Gornac

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



Sans rendez-vous

Vendredi 29 Octobre 15h30 - 18h30

Mercredi 10 Novembre 9h00 - 12h00

Samedi 13 Novembre 9h00 - 12h00



Recommandations :

- Port du masque OBLIGATOIRE
- pas plus de **3 personnes** dans la salle d'attente
- Prise de température OBLIGATOIRE
- COUPON de vaccination en **ENTIER** ou **prescription médicale avec mention par infirmière**
- Carte vitale et attestation complémentaire nécessaire
- Respecter les distances de sécurité sanitaire
- Friction des mains avec Solution Hydro-alcoolique impérative en pénétrant dans le cabinet

Merci de prendre en considération l'allongement du délai de pratique pour cause de désinfection et aération des lieux entre chaque passage

